

Le Figaro

## La CGPME s'impose dans le paysage patronal

Marc Landré

***La Confédération, qui devrait réélire cette semaine son président, est devenue un interlocuteur privilégié de l'État.***

Ce n'est pas la plus médiatique des organisations patronales, souvent résumées à tort au seul Medef. Mais ce n'est pas la moins efficace pour autant. La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) compte près de 200 fédérations professionnelles, 121 unions territoriales et 550 000 adhérents dans les secteurs des services, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat. Présidée par Jean-François Roubaud, elle affiche une ambition : «servir» les chefs des 1 650 000 TPE-PME de France.

«Ce n'est pas rien, résume Jean-Eudes du Mesnil, le secrétaire général de l'organisation patronale. Les TPE-PME en France représentent 85% des salariés du secteur privé, 60% des investissements, 58% de la valeur ajoutée et un tiers des exportations.» D'ailleurs, le président de la République ne s'y trompe pas. Depuis son élection en mai 2007, c'est à chaque fois à travers la CGPME qu'il s'adresse aux petits patrons lorsqu'il a une réforme à faire passer ou à leur présenter. Cette reconnaissance du chef de l'État, les dirigeants de l'organisation patronale n'en sont pas peu fiers, tout heureux de damner le pion à leur grand frère, le Medef, qu'ils accusent de les considérer comme portion négligeable.

### **Doubles adhésions**

Et pourtant, les deux mouvements ont beaucoup de choses en commun. À commencer par l'UIMM, la puissante fédération de la métallurgie, présidée par Frédéric Saint-Geours. L'«UI», comme elle se fait appeler maintenant, est la première fédération adhérente des deux organisations. Et donc leur premier «actionnaire». Autre point commun : les doubles adhésions sont si courantes que l'on estime à plus de la moitié les membres de la CGPME sont également affiliés au Medef.

Bien que la mésentente entre Laurence Parisot, la présidente du Medef, et Jean-François Roubaud soit notoire, il leur arrive parfois de s'unir pour la bonne cause : celle des petits patrons. Ils ont notamment signé tous les deux en avril 2008 une position commune définissant les nouvelles règles de représentativité syndicale. Ils ont encore fait front commun en décembre pour refuser d'ouvrir une négociation sur la mesure de l'audience syndicale dans les entreprises de moins de dix salariés. Une négociation que l'Élysée et Matignon entendent conduire jusqu'au bout. Et qui s'annonce, en conséquence, comme un test grandeur nature de la capacité de la CGPME à imposer ses vues.

# PME/banques : pour des mesures «gagnants-gagnants»

Propos recueillis par Olivier Auguste, Cyrille Lachèvre et Yann Le Galès

***Jean-François Roubaud briguera cette semaine un nouveau mandat à la présidence de la CGPME. Seul candidat en lice, il devrait être réélu.***

Jean-François Roubaud briguera cette semaine un nouveau mandat à la présidence de la CGPME. Seul candidat en lice, il devrait être réélu. À cette occasion, il défend des mesures économiques «gagnant-gagnant» pour accroître les fonds propres des PME, améliorer les relations avec les donneurs d'ordre, et demande aux banques d'améliorer leurs prêts de trésorerie aux entreprises les plus fragiles.

## **LE FIGARO - Comment se présente l'année 2010 pour les PME, au plan conjoncturel ?**

Jean-François ROUBAUD. - Nous ne sommes pas sortis d'affaire même si nous sommes au creux de la vague. Les dirigeants des PME et des très petites entreprises connaissent des difficultés de trésorerie et une hausse des faillites est à prévoir. Le problème majeur auquel elles sont confrontées est celui des refus de prêts pour de petites sommes allant de 5 000 à 10 000 euros de la part des banques. En outre, leurs carnets de commandes baissent de manière inquiétante. Le secteur des transporteurs routiers et celui du bâtiment sont particulièrement touchés.

## **Les banques doivent-elles faire plus ?**

Il serait incompréhensible que des banques qui ont été aidées par l'État quand elles étaient au bord du gouffre et dont les résultats 2009 seront très bons ne fassent rien. J'ai rencontré récemment Baudouin Prot, au titre de président de la Fédération des banques françaises, pour trouver ensemble des solutions. Je souhaite que les banques accomplissent un effort de transparence sur les délais d'octroi de prêts, qu'elles informent plus rapidement les entrepreneurs de leurs décisions. Nous réfléchissons sur le type de garantie et de cautionnement mutuel qui doivent être mis en place pour assurer le financement de la trésorerie. Oséo pourrait jouer un rôle. Nous voulons également savoir comment et où sont investis les milliards prêtés par la Banque européenne d'investissement (BEI). Certains établissements financiers reçoivent de la BEI de l'argent à 0,5 %, mais les très petites entreprises doivent payer des intérêts de 16 % pour leurs découverts. C'est inacceptable.

## **Quel doit être le montant de l'effort de l'État pour mettre en place cette garantie ?**

Le champ recouvre des petits prêts de quelques dizaines de milliers d'euros. Un premier fonds d'environ 50 ou 100 millions d'euros serait déjà suffisant pour les garantir.

## **Quels sont vos nouveaux chantiers ?**

Je souhaite mettre en place avec l'État et les partenaires sociaux des mesures gagnant-gagnant. Les PME n'ont pas assez de fonds propres, ne croissent pas assez. La France ne compte qu'environ 400 entreprises indépendantes employant entre 250 et 5 000 salariés contre 4 000 pour l'Allemagne. Cela doit changer. Je demande que les bénéficiaires réinvestis

en fonds propres soient imposés à 18% au lieu de 33% aujourd'hui. Cela aurait un effet extraordinaire en permettant aux PME indépendantes de grandir. Il faut aussi lever les blocages sociaux pour permettre aux entrepreneurs de faire grandir leur société sans avoir à redouter le passage de dix à vingt salariés ou au-delà de cinquante salariés.

### **Est-il possible d'augmenter certains salaires ?**

Il est possible d'améliorer les rémunérations des salariés sans qualification dans les métiers en tension, ceux où les entreprises n'arrivent pas à trouver de collaborateurs. Il faut pour cela diminuer de 5 à 10 % les charges sociales et que ce montant de 5 à 10% soit reversé en salaire. Cela permettra de créer des emplois. Nous nous engagerons à ce que la totalité du montant de l'abaissement de charges se traduise immédiatement en hausse de salaire.

### **Les relations entre les grandes entreprises et les PME sont souvent compliquées. Comment changer la mentalité des dirigeants de grands groupes qui ignorent les PME ?**

Nous devons modifier cette relation du puissant sur le faible, ce qui signifie abandonner la sous-traitance pour avoir des relations de cotraitant. Nous allons proposer des mesures pragmatiques lors des États généraux de l'industrie. Par exemple, un industriel qui représente plus de 20 à 30 % du chiffre d'affaires d'un sous-traitant pourrait prendre des engagements quand le sous-traitant doit investir dans une machine afin qu'en cas de rupture de contrat, la grande entreprise puisse reprendre à sa charge une partie de cet investissement.

### **Le Medef traverse une zone de turbulences. Cela vous inquiète-t-il ?**

La faiblesse de l'un affaiblit les autres car, avec le Medef et l'UPA, nos combats sont communs à 80 %. Je ne me réjouis donc pas. Nous avons besoin d'organisations patronales fortes mais aussi cohérentes : l'UPA défend les artisans, nous défendons les artisans, les TPE et PME. Il y a naturellement des PME au Medef mais pourquoi mettre l'accent là-dessus alors que les grandes entreprises ont, elles aussi, des problèmes spécifiques et besoin d'une organisation pour les défendre ? Tant qu'il prétendra à la fois représenter les petits et les grands, il sera impossible pour le Medef de traiter certains sujets comme les relations entre sous-traitants et donneurs d'ordre ou entre la grande distribution et ses fournisseurs.

### **Pourquoi avoir refusé de négocier sur la représentation des salariés dans les très petites entreprises ?**

Quel besoin y a-t-il d'institutionnaliser un dialogue qui existe directement et en permanence entre les salariés et les patrons de TPE ? Dans mon entreprise qui compte une quinzaine de salariés, quand quelqu'un n'est pas content, il vient me le dire !